



MES BIEN AIMES FRERES,

Phaleg n'a jamais caché que son seul but était de permettre aux Frères du Régime Rectifié de pratiquer leur rite, non seulement dans la régularité, la reconnaissance et le respect de la Tradition, mais aussi selon la perspective initiatique qui lui est propre. C'est parce que ces conditions n'étaient plus réunies, dans une GLNF dévoyée et dénaturée, que Frères et Loges de notre rite ont été invités à rejoindre ce mouvement. Par leur adhésion, ils affirmaient leur espérance de restaurer, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'obédience, l'harmonie et l'intériorité qui caractérisent « le premier état de l'Ordre ».

Depuis le lancement de Phaleg, l'Assemblée Générale du 4 février, pourtant peu représentative du véritable corps électoral de la GLNF, a majoritairement refusé de ratifier François Stifani comme Président de l'association GLNF, et par voie de conséquence, comme Grand Maître.

Maître Legrand, désignée entre temps comme administrateur provisoire, s'est fixée comme objectif de faire procéder à la désignation d'un nouveau Grand Maître-Président. Elle a convoqué à cet effet un Souverain Grand Comité pour le 30 mars prochain, qui se prononcera sur une liste de 10 candidats.

Même si l'on peut regretter les choix qui ont conduit à écarter tel ou tel des candidats déclarés, il s'agit là d'une opportunité d'entamer le processus de refondation de l'obédience, qui passe par le retour à sa dimension initiatique, la révision profonde de ses structures et de son mode de fonctionnement et la restauration de son image nationale et internationale.

Si Phaleg affirme naturellement son hostilité à la poursuite de la gouvernance de l'ancien Grand Maître démissionnaire ou de ses affidés, il n'a pas vocation à faire campagne pour un candidat ou à influencer les membres du Souverain Grand Comité.

Phaleg ne peut se déterminer que sur un programme. Il soutiendra toute initiative qui, à l'instar des propositions faites par le TRF Christian Degny, candidat non retenu, contiendra *a minima* les engagements suivants :

- Priorité à la dimension initiatique et traditionnelle de l'obédience.
- Affirmation du principe de souveraineté de la Grande Loge.
- Réforme profonde des modes de gouvernance (incluant une procédure de destitution du Grand Maître ainsi qu'une refonte du Souverain Grand Comité et de son mode de désignation).
- Retour à un comportement modeste et exemplaire, respectueux des landmarks.

- Mise en place d'une Commission Financière dotée de larges pouvoirs d'investigation et de contrôle. Recentrage de l'OAF sur sa mission. Désolidarisation de toutes les autres œuvres « caritatives ».
- Reconstruction rapide des relations internationales.
- Mise en place de relations structurelles et harmonieuses entre la Grande Loge et les Juridictions, investies de la prééminence doctrinale et de l'autorité spirituelle sur les Rites.
- Réintégration des Frères et des Loges radiés ou suspendus pour « délit d'opinion ».
- Pour une durée à déterminer, mise à l'écart de toute fonction élective, exécutive ou représentative de François Stifani, des membres du soi-disant « Grand Conseil » et des soi-disant Grands Maitres Provinciaux signataires de la lettre ouverte du 15 février 2012.

Si ce socle minimum était constitué, Phaleg, fidèle à sa vocation d'architecte et de bâtisseur participerait sans restriction au chantier de reconstruction de la GLNF.

Dans le cas contraire, Phaleg recommanderait à ses adhérents et à tous les membres du Régime une solution de nature à permettre à chacun d'entre eux de travailler dans la régularité et la Tradition.

Phaleg communiquerait alors tous les éléments permettant à chacun de se déterminer en connaissance de cause.

B.A.F. Bernard LEVASSOR de CHARMOY

B.A.F. Patrick MENEGHETTI

B.A.F. Jean-Louis DUQUESNOY

B.A.F. Jacques BOURBASQUET-PICHARD

R.L. André de Montbard n°1249 à l'Orient de Vézelay

R.L. Amitié Normande n°31 à l'Orient de Rouen/ Cléon

R.L. Saint-Giniez n°1859 à l'Orient de Marseille